

« Gagnez vos vacances d'été 2010 à Pohénégamook Santé Plein Air »

RÈGLEMENTS DU CONCOURS (détaillés)

- 1- Le participant doit s'inscrire électroniquement à l'Info-Lettre PSPA sur le site internet www.pohenegamook.com . Il obtient ainsi une chance de remporter le prix. S'il réfère un nom ou une adresse courriel d'un ami, il obtient ainsi une chance de gagner, tout en accordant une chance à l'ami référé (limite 10).
- 2- Le site internet www.pohenegamook.com est le seul endroit où le public peut s'inscrire. Le courriel expédié nous confirmera la date et l'heure de l'enregistrement à la participation.
- 3- Le concours se terminera **le mercredi 30 juin 2010 à 23h59**.
- 4- Le prix est une somme de 999\$ devant servir à l'achat d'un séjour à P.S.P.A. d'une valeur minimale de 999\$. La valeur maximale du remboursement est conséquemment de 999\$. Le participant doit avoir réservé ou doit **réserver son un séjour à l'été 2010**, sans quoi ne lui sera remboursée que la valeur réelle de son séjour. Prix non monnayable et non transférable.
- 5- Tirage au sort parmi les participants. Le tirage aura lieu **le jeudi 1^{er} juillet 2010 à 9h00 (am)**, dans les bureaux de P.S.P.A., en présence d'au moins quatre (4) personnes.
- 6- Le nom du gagnant sera affiché sur le site internet www.pohenegamook.com dans les dix (10) jours suivant le tirage.
- 7- Le ou la gagnant(e) sera avisé(e) par téléphone et par courriel, au plus tard dix (10) jours après la date du tirage. Le gagnant obtient un crédit de 999\$ pour son séjour. Une facture correspondant à son séjour sera ouverte et déjà 999\$ apparaîtront en cr.dit. Le gagnant sera avisé de ce fait par courriel et par la poste dans les quinze (15) jours suivant la date de l'appel téléphonique mentionnant au client qu'il(elle) est gagnant(e).
- 8- Au moins quatre (4) personnes seront présentes au tirage.
- 9- Ne sont admis que les résidents du Canada âgés de 18 ans ou plus. Sont exclus, les employés, agents et représentant de P.S.P.A., de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de matériel et de services reliés au présent concours ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés. Une limite d'une participation par famille, sauf dans le cas du référencement « ami ».
- 10- Un différent quant à l'organisation ou à la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux, afin qu'il soit tranché. Un différent quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
- 11- Aucune épreuve n'est nécessaire sinon la confirmation que le gagnant est bien celui qui a procédé à l'inscription Info-Lettre (carte d'identité) ou celui qui a été référé pour l'Info-Lettre.

Les règlements du concours sont disponibles au bureau de l'Accueil de P.S.P.A. au 1723 chemin Guérette à Pohénégamook.

*Règlements (sommaire)

Somme remise en certificats **valides pour l'été 2010**. Le concours prend fin **le mercredi 30 juin 2009 à 23h59**. Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Canada et âgée de 18 ans et plus. Le tirage aura lieu le jeudi 1^{er} juillet 2010 dans les bureaux de P.S.P.A..

Pour participer, remplir la demande d'adhésion au bulletin d'information prévu à cette fin sur internet. Inscription par téléphone ou télécopieur non acceptée. Les chances de gagner dépendent du nombre de participants admissibles reçus. Le ou la gagnant(e) sera sélectionné(e) selon une méthode de sélection aléatoire électronique à partir de l'ensemble des données des participants (pendant la période du concours). Prix non monnayable et non transférable. Sont exclus les employés, agents et représentants de P.S.P.A., de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de matériel et de services reliés au présent concours ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés. Une limite d'une participation par famille, sauf dans le cas du référencement « ami ».

CONCOURS :

GAGNEZ VOS VACANCES D'ÉTÉ 2010

Remplissez la demande d'adhésion au bulletin d'information INFO-LETTRE sur le site internet et courez la **chance de gagner vos vacances d'été 2010** jusqu'à concurrence de 1000\$...

Somme remise en certificats valides pour l'été 2010. Le concours prend fin **le mercredi 30 juin 2010 à 23h59**. Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Canada et âgée de 18 ans et plus. Le tirage aura lieu **le jeudi 1^{er} juillet 2010** dans les bureaux de P.S.P.A..